

"Plan Marshall" énergétique pour 20 000 ménages précaires

Un acronyme, Oreli, à traduire par outil régional pour la rénovation énergétique du logement individuel. À la clé, un projet pilote engagé par la collectivité territoriale qui va jouer un rôle de thermostat. Régulateur de confort



L'Exécutif a relancé le comité de lutte contre la précarité énergétique en Corse, au moyen notamment du dispositif Oreli. Ce comité, qui s'est à nouveau réuni hier, était en sommeil depuis plus d'un an.

/PHOTOS MICHEL LUCCIONI

15%
de la population
insulaire est
en état
de précarité
énergétique.

9,2%
c'est le taux de
ménages touchés
par la vulnérabilité
énergétique selon
un ratio dépenses liées
à l'énergie/revenus
disponibles.

Ce taux est deux fois
plus important que sur
le Continent (4,3%).

35%
c'est la proportion de
logements construits
avant 1949 en Corse
que l'on retrouve chez
les ménages précaires
énergétiques.

55%
des ménages souffrant
de précarité en termes
d'énergie habitent une
maison individuelle.

tes - ça démarre maintenant - répartis sur l'ensemble de l'île, recrutement qui a déjà commencé et sera, notamment, relayé par le réseau des Espaces info énergie de Corse.

Rénover 3 000 logements par an à l'horizon 2050

"Sur chacun des logements, des études très approfondies, prises en charge par l'Agence, permettront de définir les bouquets de travaux les plus pertinents pour améliorer le confort de l'habitation au meilleur coût. Viendra, ensuite, ensuite la phase des travaux, durée maximale d'un an, pendant laquelle les particuliers seront accompagnés sur tous les plans, avec une prime pouvant atteindre 10 000 euros par opération, en plus de l'ensemble des aides multiples."

Troisième phase, l'Agence, l'Adec, le département formation de la CTC et l'ensemble des partenaires du projet, (entre autres EDF, Ademe, fédérations BTP et Capeb) analyseront les résultats obtenus pour obtenir un mode opératoire applicable à grande échelle.

"Ce que nous visons, c'est un véritable plan Marshall de rénovation des maisons individuelles de l'île, décrit la présidente. L'objectif étant de pouvoir rénover plus de 3 000 logements par an à l'horizon 2050."

La mission d'Oreli est donc toute tracée et rejoint la route du Padduc puisque ce dernier comprend une charte de lutte contre la précarité. Or, la Corse est particulièrement vulnérable

en matière énergétique, une forte de précarité que l'on évoque peu. Mais bien réelle (lire ci-contre), et touchant toutes les strates de la société insulaire.

Autre avantage du projet, il s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique de la Corse et sera un vrai bonus pour parler à la fragilité rencontrée par les ménages corse en termes d'énergie.

En effet, 50% des opérations pilotes réalisées concerneront des foyers modestes.

Bâtisse économique

"Aujourd'hui, fini de réfléchir, nous allons rentrer dans le concret, a lancé Fabienne Giovannini. Aller au contact de la population. Porter ce projet qui constitue avant tout un levier économique et social. Des groupes de travail sont d'ores et déjà en place, des ateliers sont prêts à fonctionner d'ici fin mars."

Le projet s'accompagnera d'un renforcement de la formation et d'un plan de relance pour le BTP, via les deux conseillers exécutifs que sont Josepha Giacometti et Jean-Christophe Angelini avec lesquels Fabienne Giovannini planchera, à juste titre, en transversalité.

Elle a raison, la présidente de l'Agence de l'urbanisme. Sur toute la ligne. Car ce que les Corse attendent plus que tout, c'est la traduction pragmatique de l'amélioration de leur quotidien.

De la politique au terrain, c'est tout l'enjeu.

ANNE-C. CHABANON

Une mise en réseau pour consolider sur le long terme

Plusieurs intervenants, hier, à la suite de la présentation de Fabienne Giovannini. Chacun apportant sa pierre à l'édifice.

Josepha Giacometti pour le volet formation

La conseillère exécutrice en charge de ce domaine a déroulé les actions qu'elle entend conduire, en complémentarité du projet.

"Oreli va permettre de lancer un important plan de formation dans les métiers du bâtiment ou les professions liées aux énergies renouvelables. L'objet est de répondre aux besoins nécessaires - qui vont s'accroître - à la massification de l'opération."

Pour atteindre cet objectif, il s'agit d'abord de sérier les besoins concrets, donc les carences, mais aussi de mettre

en place les professionnalisations indispensables pour relever ce défi auprès de nos entreprises."

À la clé, un diagnostic sera effectué qui prendra en compte la formation initiale ou continue, des ateliers seront créés avec les secteurs socioprofessionnels concernés et avec les services de l'urbanisme ainsi que de l'Adec.

Par ailleurs, a encore détaillé Josepha Giacometti, "des fiches métiers sont en train d'être élaborées afin de s'engager sur des actions de perfectionnement. L'intérêt, c'est que nos entreprises puissent s'adapter et que le plan de formation se décline de la manière la plus large possible. Nous voulons que nos entreprises soient armées en termes de compétences et de moyens. L'intervention du département formation est fondamentale dans le dispositif et pour

l'ensemble des objectifs fixés par la PPE. Particulièrement pour soutenir les entreprises du BTP appelées à une véritable révolution culturelle."

Jean-Christophe Angelini pour le volet Adec

Le conseiller exécutif et président de l'Adec, Jean-Christophe Angelini, a le don des formules synthétiques qui parlent à tous. On retiendra celle-ci notamment: "La programmation pluri-annuelle de l'énergie est bien plus qu'un enjeu énergétique, c'est un enjeu de société"

Pour Jean-Christophe Angelini, "Oreli représentera un tremplin de soutien à l'activité du BTP aujourd'hui en crise. La rénovation énergétique du parc bâti existant doit s'appréhender comme un pilier de la PPE. Et doit notamment

connaître une accélération drastique pour accéder, d'ici 2023, à son régime de croisière qui sera, par la suite maintenu sur trois décennies. Cela se traduira par environ 300 millions d'euros d'activité annuelle, mobilisant 4 000 à 5 000 emplois. Plus globalement, nous proposons rapidement un rapport qui offrira aux acteurs du monde économique des perspectives réalistes et probantes."

François Perrini

C'est l'un des acteurs de terrain les plus actifs en Corse. Le D' François Perrini, président de la CLE (coordination de la lutte contre l'exclusion) présent, hier, parmi un ensemble de partenaires, a salué le "relais politique qui est

en train de s'instaurer. Oui, nous avons besoin d'un chef d'orchestre politique, d'une mise en réseau de toutes les bonnes volontés."

Don-Marc Albertini pour EDF

Le chef du service territoire et développement durable à EDF a rappelé deux engagements prioritaires, la notion de service public au service, justement, du territoire, et le partenariat historique que la CTC. Le dispositif Oreli présente ce jour introduit un changement de paradigme, toute la collectivité territoriale est en mouvement. Et nous, ce projet Oreli, nous y croyons." Des partenaires, institutionnels ou pas, visiblement motivés. Le jeu en vaut la chandelle...

A.-C.C.

"Plan Marshall" énergétique pour 20 000 ménages précaires

Un acronyme, Oreli, à traduire par outil régional pour la rénovation énergétique du logement individuel. À la clé, un projet pilote engagé par la collectivité territoriale qui va jouer un rôle de thermostat. Régulateur de confort



L'Exécutif a relancé le comité de lutte contre la précarité énergétique en Corse, au moyen notamment du dispositif Oreli. Ce comité, qui s'est à nouveau réuni hier, était en sommeil depuis plus d'un an. / PHOTOS MICHEL LUCCIONI

L'institutionnel a ceci de bon que lorsqu'il s'attaque aux problèmes de la vie quotidienne des Corsees, il est plutôt décryptable. Surtout quand on fait œuvre de vulgarisation. C'est ce qu'a réussi, hier, Fabienne Giovannini, la conseillère exécutive et présidente de l'AAUC pour présenter un outil de lutte d'un genre nouveau. Visant à combattre la précarité énergétique.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, on plantera le décor de manière à rendre lisibles des sigles rébarbatifs. L'AAUC, c'est l'agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse. Agence qui possède un département énergie. L'énergie étant au cœur du projet présenté, hier, par la conseillère exécutive.

Ce projet, c'est Oreli, - à ne pas confondre avec Amélie ça, c'est la Secu - comprendra outil pour la rénovation énergétique du logement individuel. Adopté le 3 octobre 2015 par l'Assemblée de Corse, Oreli s'inscrit dans le cadre des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), une enveloppe globale de 3,1 milliards d'euros sur huit ans. La PPE fait partie des missions relevant de l'Agence de l'urbanisme.

Logements pilotes et pilotes
Une fois le contexte posé, le contenu. L'enjeu va consister à travers Oreli, à définir la bonne méthode pour mener une vaste action de rénovation énergétique des maisons individuelles. Pour cela, la collectivité territoriale a choisi de travailler en par-

tenariat et en réseau (*lire ci-dessous*), notamment au sein de la CTC avec l'Adec et le département formation de la collectivité territoriale. Pourquoi Oreli ? "Parce qu'en matière de rénovation énergétique des maisons individuelles, malgré un panel de solutions techniques et financières larges, les différentes approches ne produisent pas toujours les effets escomptés. En outre, les mesures existantes sont souvent découragées pour les ménages. D'où l'idée de l'Agence de définir une méthodologie globale accessible à tous les propriétaires de maisons individuelles", indique Fabienne Giovannini.

Concrètement, le projet Oreli se déroulera sur environ trois années. À la clé, le recrutement de deux cents logements pilo-

Rénover 3 000 logements par an à l'horizon 2050

"Sur chacun des logements, des études très approfondies, prises en charge par l'Agence, permettront de définir les bouquets de travaux les plus pertinents pour améliorer le confort de l'habitation au meilleur coût. Viendra, ensuite, ensuite la phase des travaux, durée maximale d'un an, pendant laquelle les particuliers seront accompagnés sur tous les plans, avec une prime pouvant atteindre 10 000 euros par opération, en plus de l'ensemble des aides mutualisées."

Troisième phase, l'Agence, l'Adec, le département formation de la CTC et l'ensemble des partenaires du projet, (entre autres EDF, Ademe, fédérations BTIP et Capeb) analyseront les résultats obtenus pour obtenir un mode opératoire applicable à grande échelle.

"Ce que nous visons, c'est un véritable plan Marshall de rénovation des maisons individuelles de l'île, décrit la présidente. L'objectif étant de pouvoir rénover plus de 3 000 logements par an à l'horizon 2050."

La mission d'Oreli est donc toute tracée et rejoint la route du Padduc puisque ce dernier comprend une charte de lutte contre la précarité. Or, la Corse est particulièrement vulnérable

en matière énergétique, une forte de précarité que l'on évoque peu. Mais bien réelle (*lire ci-contre*), et touchant toutes les strates de la société insulaire.

Autre avantage du projet, il s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique de la Corse et sera un vrai bonus pour parler à la fragilité rencontrée par les ménages corsees en termes d'énergie. En effet, 50% des opérations pilotes réalisées concerneront des foyers modestes.

Bâtisse économique

"Aujourd'hui, fini de réfléchir, nous allons rentrer dans le concret, a lancé Fabienne Giovannini. Aller au contact de la population. Porter ce projet qui constitue avant tout un levier économique et social. Des groupes de travail sont d'ores et déjà en place, des ateliers sont prêts à fonctionner d'ici fin mars."

Le projet s'accompagnera d'un renforcement de la formation et d'un plan de relance pour le BTIP, via les deux conseillers exécutifs que sont Josepha Giacometti et Jean-Christophe Angelini avec lesquels Fabienne Giovannini planchera, à juste titre, en transversalité. Elle a raison, la présidente de l'Agence de l'urbanisme. Sur toute la ligne. Car ce que les Corsees attendent plus que tout, c'est la traduction pragmatique de l'amélioration de leur quotidien.

De la politique au terrain, c'est tout l'enjeu.

ANNE-C. CHABANON

Une mise en réseau pour consolider sur le long terme

Plusieurs intervenants, hier, à la suite de la présentation de Fabienne Giovannini. Chacun apportant sa pierre à l'édifice.

Josepha Giacometti pour le volet formation

La conseillère exécutive en charge de ce domaine a déroulé les actions qu'elle entend conduire, en complémentarité du projet.

"Oreli va permettre de lancer un important plan de formation dans les métiers du bâtiment ou les professions liées aux énergies renouvelables. L'objet est de répondre aux besoins nécessaires - qui vont s'accroître - à la massification de l'opération."

Pour atteindre cet objectif, il s'agit d'abord de sérier les besoins concrets, donc les carences, mais aussi de mettre

en place les professionnalisations indispensables pour relever ce défi auprès de nos entreprises."

À la clé, un diagnostic sera effectué qui prendra en compte la formation initiale ou continue, des ateliers seront créés avec les secteurs socio-professionnels concernés et avec les services de l'urbanisme ainsi que de l'Adec.

Par ailleurs, a encore détaillé Josepha Giacometti, "des fiches métiers sont en train d'être élaborées afin de s'engager sur des actions de perfectionnement. L'intérêt, c'est que nos entreprises puissent s'adapter et que le plan de formation se décline de la manière la plus large possible. Nous voulons que nos entreprises soient armées en termes de compétences et de moyens. L'intervention du département formation est fondamentale dans le dispositif et pour

l'ensemble des objectifs fixés par la PPE. Particulièrement pour soutenir les entreprises du BTIP appelées à une véritable révolution culturelle."

Jean-Christophe Angelini pour le volet Adec

Le conseiller exécutif et président de l'Adec, Jean-Christophe Angelini, a le don des formules synthétiques qui parlent à tous. On retiendra celle-ci notamment : "La programmation pluri-annuelle de l'énergie est bien plus qu'un enjeu énergétique, c'est un enjeu de société"

Pour Jean-Christophe Angelini, "Oreli représentera un tremplin de soutien à l'activité du BTIP aujourd'hui en crise. La rénovation énergétique du parc bâti existant doit s'appréhender comme un pilier de la PPE. Et doit notamment

connaître une accélération drastique pour accéder, d'ici 2023, à son régime de croisière qui sera, par la suite maintenu sur trois décennies. Cela se traduira par environ 300 millions d'euros d'activité annuelle, mobilisant 4 000 à 5 000 emplois. Plus globalement, nous proposons l'apport de soutien à l'Assemblée de Corse un rapport qui offrira aux acteurs du monde économique des perspectives réalistes et probantes."

François Perrini

C'est l'un des acteurs de terrain les plus actifs en Corse. Le D' François Perrini, président de la CLE (coordination de la lutte contre l'exclusion) présent, hier, parmi un ensemble de partenaires, a salué le "relais politique qui est

en train de s'instaurer. Oui, nous avons besoin d'un chef d'orchestre politique, d'une mise en réseau de toutes les bonnes volontés."

Don-Marc Albertini pour EDF

Le chef du service territoire et développement durable à EDF a rappelé deux engagements prioritaires, la notion de service public au service, justement, du territoire, et le partenariat historique avec la CTC. Le dispositif Oreli présente ce jour introduit un changement de paradigme, toute la collectivité territoriale est en mouvement. Et nous, ce projet Oreli, nous y croyons." Des partenaires, institutionnels ou pas, visiblement motivés. Le jeu en vaut la chandelle...